

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2012

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix soit le sujet A, soit le sujet B.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment expliquer les transformations des conflits du travail en France depuis 1960 ?

DOCUMENT 1

En dépit des délocalisations, des plans sociaux qui n'aboutissent qu'à des résultats insatisfaisants, l'évolution des mobilisations sociales de ces dernières années montre des pratiques revendicatives spectaculaires, de type « coup de poing », pour accéder à la (sur)médiatisation. Si ces actions témoignent d'une recherche de nouvelles formes d'efficacité de la part des salariés pour faire reconnaître leurs intérêts et dénoncer un mode de vie dominé par le « tout précaire », elles correspondent aussi à un changement d'interlocuteur. Les salariés en lutte s'adressent moins aux directions de leurs entreprises, devenues défaillantes pour cause de liquidation, qu'à des acteurs extérieurs : les donneurs d'ordre ou les pouvoirs publics. Ces actions attestent également la crise du syndicalisme.(...)

De fait, face à la dégradation du marché du travail et aux difficultés rencontrées pour retrouver un emploi en cas de licenciement, les ouvriers s'unissent pour défendre leurs intérêts individuels immédiats afin d'obtenir pour chacun les plus fortes indemnités de départ.

Source : Philippe ALONZO et Cédric HUGREE, *Sociologie des classes populaires*, La collection universitaire de poche, Armand Colin, 2010.

DOCUMENT 2

Motifs des grèves (2005-2007)

Motifs	En % d'entreprises ayant connu une grève		
	2005	2006	2007
Rémunération	40	40	57
Emploi	19	16	24
Conditions de travail	13	17	22
Temps de travail	10	8	8
Autres motifs liés à l'entreprise	5	7	7
Mots d'ordre extérieurs à l'entreprise ...	50	42	20
dont			
Journée de solidarité	29	12	6
Retraite	2	1	4
CNE CPE *	4	20	0

Lecture : 57 % des entreprises indiquent que la rémunération figure parmi les motifs des grèves (ou de la grève) survenues en 2007, contre 40% en 2005 et 2006. Le total des motifs est supérieur à 100 % car un même arrêt de travail peut porter sur plusieurs revendications. De même, une entreprise peut connaître plusieurs grèves durant l'année, avec des thèmes de revendications différents à chaque fois.

Source : enquête Acemo « Négociation et représentation des salariés », Dares.

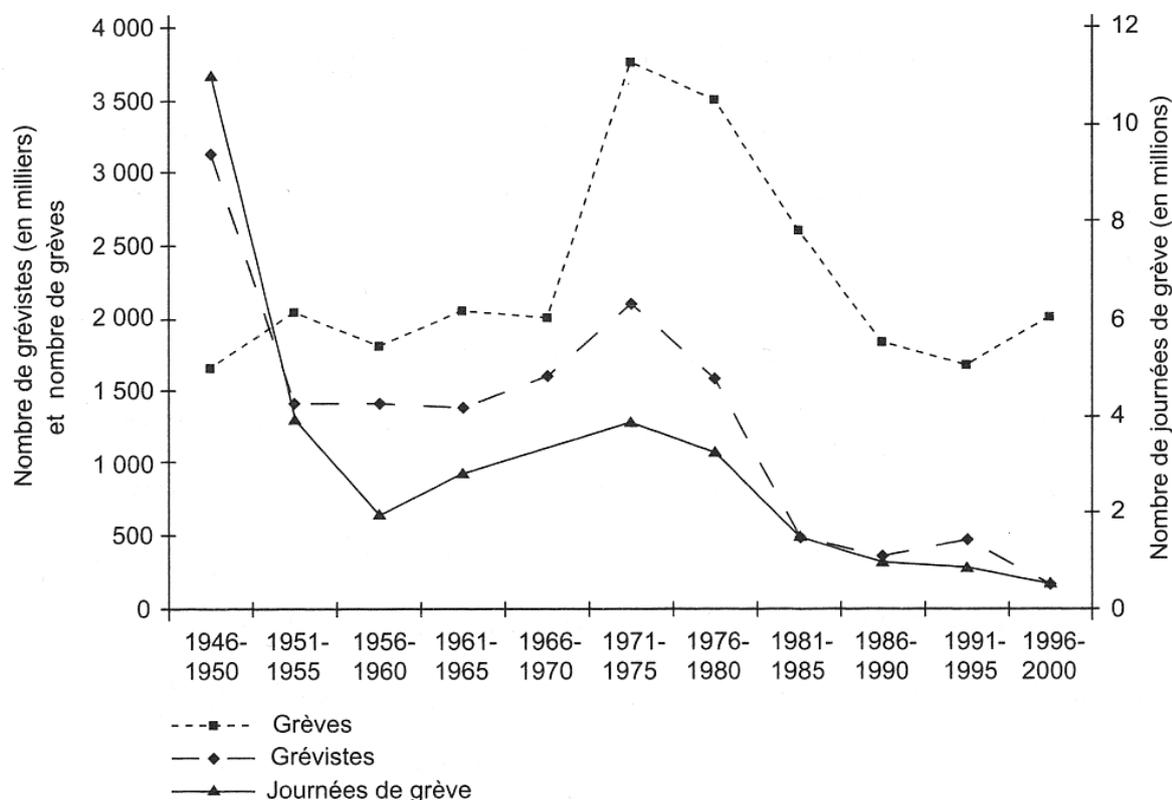
Champ : entreprises de 10 salariés ou plus (secteur marchand non agricole).

Source : « Négociations collectives et grèves dans les entreprises du secteur marchand », *Premières synthèses informations*, Dares, n° 18.2 avril 2009.

* Note : CNE (contrat nouvelle embauche), CPE (contrat première embauche)

DOCUMENT 3

Evolution du nombre de grèves, de grévistes et de jours de grèves (en moyennes sur cinq ans, dans le secteur concurrentiel, 1946-2000)



Note : Les événements de mai 1968 n'apparaissent pas.

Source : Stéphane SIROT, *La Grève en France. Une histoire sociale (XIX^e-XX^e siècle)*, Odile Jacob, 2002, in Guy GROUX et Jean-Marie PERNOT, *La grève*, Presses de Sciences Po, 2008.

DOCUMENT 4

En individualisant la relation de travail, par la gestion personnalisée des rémunérations et des carrières, les managers n'ont-ils pas dissous les solidarités professionnelles, contribuant non seulement à saper les capacités de mobilisation, mais aussi à isoler et fragiliser les individus ? (...) De telles évolutions devraient logiquement affecter profondément la capacité de mobilisation des salariés et, par voie de conséquence, l'état de la conflictualité au travail.(...)

Avec le déclin relatif de l'industrie, le mode d'organisation de la conflictualité qui a marqué les trente glorieuses tirerait lui aussi sa révérence. Si l'univers de l'usine, avec ses concentrations ouvrières, sa forte implantation syndicale, avait pu favoriser les grandes grèves de la période, l'économie des services bouleverserait la logique du conflit. Un salariat fragmenté et éparpillé dans des petites unités de production rendrait désormais difficile l'implantation syndicale et la construction de solidarités.

Source : Xavier DE LA VEGA, « La lutte continue », *Sciences humaines*, n°227, juin 2011.

DOCUMENT 5

Evolution de l'emploi total par statut

	1982	2007
Emploi au sens du BIT (effectifs en milliers)	22 670	25 628
Formes particulières d'emploi (en % de l'emploi total)	5,4	12,3
<i>dont :</i>		
- Contrats à durée déterminée et saisonniers	3,7	7,1
- Intérimaires	0,4	2,1
- Stagiaires et contrats aidés	0,6	1,7
- Apprentis	0,7	1,4
Actifs occupés à temps partiel ¹ (en % de d'emploi total)	9,2	17,2

(¹) la proportion d'actifs à temps partiel est estimée en mars de chaque année pour l'année 1982 et en moyenne annuelle en 2007 (l'enquête Emploi est depuis 2002 réalisée en continu).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : INSEE, enquêtes Emploi – Séries longues.
Jean-Louis DAYAN , « L'emploi en France depuis trente ans », *L'emploi nouveaux enjeux*, 2008.

Note : les actifs à temps partiel peuvent occuper une forme particulière d'emploi ou un CDD

DOCUMENT 6

Lorsqu'ils décident un arrêt de travail, les salariés privilégient de plus en plus le débrayage, c'est-à-dire des arrêts inférieurs à la journée. Ils ont débrayé dans 10 % des établissements entre 2002 et 2004, contre 7,5 % entre 1996 et 1998. Moins coûteuse et parfois aussi efficace, du point de vue des salariés, cette modalité d'action est surtout présente dans l'industrie et dans les établissements qui ont mis en place une organisation du travail en flux tendu. Si cette forme progresse, c'est sans doute parce qu'un arrêt de travail, même de courte durée, peut avoir rapidement des répercussions importantes sur la production et le chiffre d'affaires. La grève ne disparaît pas, mais prend une forme moins visible et plus sporadique.

Mais ce sont surtout les actions collectives sans arrêt du travail qui ont contribué à la hausse globale de la conflictualité : grève du zèle ⁽¹⁾, grève perlée ⁽²⁾, manifestation, et surtout pétition et refus d'heures supplémentaires. Comme en 1992 et 1998, la pétition reste la forme d'action la plus citée : elle est présente dans 11 % des établissements de 20 salariés et plus.

Source : « Des conflits du travail plus nombreux et plus diversifiés »,
Premières synthèses informations, Dares, n° 08.1, février 2007.

⁽¹⁾ Grève du zèle : Il ne s'agit pas d'une cessation complète du travail. La grève du zèle consiste à ralentir le travail sous prétexte de respect scrupuleux du règlement.

⁽²⁾ Grève perlée : Il ne s'agit pas d'une cessation complète du travail. La grève perlée est la baisse concertée du rythme de production (baisse des cadences et ralentissement du travail).

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Internationalisation des échanges et mondialisation

I - Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Donnez la signification du nombre souligné dans le **document 1** ? (1 point)
- 2) Caractérissez l'évolution des flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) entrant dans les économies en développement ces 30 dernières années. (**document 1**) (2 points)
- 3) Selon le **document 2**, pour quelles raisons les entreprises s'implantent-elles à l'étranger ? (2 points)
- 4) Pourquoi le Mexique et la République Tchèque sont-ils attractifs ? (**documents 2 et 3**) (1 point)
- 5) Comment un État peut-il favoriser l'entrée d'IDE sur son territoire ? (**documents 3 et 4**) (2 points)
- 6) Présentez les raisons pour lesquelles la Recherche et Développement est un facteur du choix d'implantation des entreprises. (**documents 2 et 4**) (2 points)

II - Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré que le coût du travail peut orienter la stratégie des firmes transnationales, vous montrerez que d'autres facteurs y contribuent.

DOCUMENT 1

Flux entrants d'investissement direct à l'étranger (IDE), en % du total mondial*

	1980	1990	2000	2005	2009
Économies en développement	13,8	16,9	18,3	33,5	42,9
dont :					
Afrique	0,7	1,4	0,7	3,9	5,3
Amérique	11,9	4,3	7,0	7,7	10,5
Asie	1,0	10,9	10,6	21,9	27,0
Économies en transition	0,0	0,0	0,5	3,2	6,3
dont :					
Fédération de Russie	–	–	0,2	1,3	3,5
Économies développées	86,1	83,1	81,2	63,4	50,8
dont :					
Amérique	42,0	27,0	27,2	13,2	13,4
Asie	0,5	0,9	1,1	0,8	1,4
Europe	39,5	50,3	51,7	51,6	34,0
Monde	100	100	100	100	100

D'après CNUCED, UNCTADstat, 2011.

* Données arrondies

DOCUMENT 2

Les entreprises qui produisent des produits difficilement transportables (produits frais ou lourds) s'implantent clairement à l'étranger, non à des fins de délocalisations, mais bien pour des raisons d'accès aux marchés. Elles privilégient les implantations dans les BRICs (Brésil, Russie, Inde, Chine) et les pays « marche pied » à proximité des grands marchés, tels la Pologne, la Tchéquie, le Mexique et les pays de l'ASEAN. Dans cette optique, nos interlocuteurs expliquent avoir parfois adjoint à leurs sites de production à l'étranger des centres de R&D* afin de s'imprégner des spécificités locales et de se rapprocher des goûts des consommateurs locaux. Même le secteur de la défense, a priori fortement ancré sur le territoire national, a adopté cette stratégie de multi-localisation pour des fins d'accès aux marchés et de financement de la R&D.

Source : L. FONTAGNE, J-H. LORENZI, « Désindustrialisation, délocalisations », *Rapports du CAE*, n°55, 2005.

* Recherche et Développement

DOCUMENT 3

Coût du travail dans l'industrie en 2009 (en Dollars U.S.)

Pays	Coût horaire du travail	
	Total	dont cotisations sociales
Norvège	53,89	9,91
Allemagne	46,52	10,37
Suisse	44,29	6,57
Pays-Bas	43,50	10,05
France	40,08	12,51
Suède	39,87	12,69
Irlande	39,02	5,96
Italie	34,97	10,63
Etats-Unis	33,53	7,90
Royaume Uni	30,78	6,46
Japon	30,36	5,42
Espagne	27,74	7,29
Grèce	19,23	5,31
Singapour	17,50	2,45
Corée du sud	14,20	2,52
Portugal	11,95	2,41
Slovaquie	11,24	3,22
République Tchèque	11,21	3,06
Argentine	10,14	1,77
Estonie	9,83	2,58
Hongrie	8,62	2,24
Brésil	8,32	2,70
Taiwan	7,76	1,14
Pologne	7,50	1,18
Mexique	5,38	1,45
Philippines	1,50	0,13

D'après Bureau of Labor statistics, US Department of Labor, mars 2011

DOCUMENT 4

Dans les secteurs intensifs en connaissance, la course à l'innovation technologique entre oligopoles est le mode de concurrence dominant. La délocalisation de l'assemblage pose alors un problème d'introduction des innovations de produits. (...) Un regroupement des différentes phases des processus productifs dans une région développée, offrant des avantages en termes de compétences de travail qualifié et de fiscalité, tend à s'effectuer tout en conservant des opérations de délocalisation ou de sous-traitance de proximité. Les aides financières (dans les zones franches par exemple) sont dès lors moins décisives que la capacité des territoires à fournir et à produire des compétences spécifiques et à favoriser l'innovation technologique et les capacités d'adaptation à l'obsolescence rapide des connaissances. Comme le montrent les résultats d'une enquête auprès de 641 établissements exerçant une activité permanente et organisée de R&D, plus la base de connaissances est complexe, plus la localisation à proximité de partenaires potentiels en matière de R&D est recherchée [Carrincazeaux, 2001]. La disponibilité de chercheurs professionnels est ainsi un facteur souvent avancé par les firmes dans leurs choix de localisation, après le facteur d'accès aux ressources technologiques.

Source : E. M. MOUHOUD, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*, La découverte, 2008.

SUJET A

Ce sujet comporte un document

THÈME DU PROGRAMME :

Égalisation des conditions et démocratie

L'Amérique présente donc, dans son état social, le plus étrange phénomène. Les hommes s'y montrent plus égaux par leur fortune et par leur intelligence, ou, en d'autres termes, plus également forts qu'ils ne le sont dans aucun pays du monde, et qu'ils ne l'ont été dans aucun siècle dont l'histoire garde le souvenir.

Les conséquences politiques d'un pareil état social sont faciles à déduire.

Il est impossible de comprendre que l'égalité ne finisse pas par pénétrer dans le monde politique comme ailleurs. On ne saurait concevoir les hommes éternellement inégaux entre eux sur un seul point, égaux sur les autres; ils arriveront donc, dans un temps donné, à l'être sur tous.

Or, je ne sais que deux manières de faire régner l'égalité dans le monde politique: il faut donner des droits à chaque citoyen, ou n'en donner à personne. [...]

Il y a en effet une passion mâle et légitime pour l'égalité qui excite les hommes à vouloir être tous forts et estimés. Cette passion tend à élever les petits au rang des grands ; mais il se rencontre aussi dans le cœur humain un goût dépravé pour l'égalité, qui porte les faibles à vouloir attirer les forts à leur niveau, et qui réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'inégalité dans la liberté. Ce n'est pas que les peuples dont l'état social est démocratique méprisent naturellement la liberté ; ils ont au contraire un goût instinctif pour elle. Mais la liberté n'est pas l'objet principal et continu de leur désir ; ce qu'ils aiment d'un amour éternel, c'est l'égalité ; ils s'élancent vers la liberté par impulsion rapide et par efforts soudains, et, s'ils manquent le but, ils se résignent; mais rien ne saurait les satisfaire sans l'égalité, et ils consentiraient plutôt à périr qu'à la perdre.

D'un autre côté, quand les citoyens sont tous à peu près égaux, il leur devient difficile de défendre leur indépendance contre les agressions du pouvoir. Aucun d'entre eux n'étant alors assez fort pour lutter seul avec avantage, il n'y a que la combinaison des forces de tous qui puisse garantir la liberté. Or, une pareille combinaison ne se rencontre pas toujours.

Source : Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, GF Flammarion, 1981
[1^{ère} édition 1840]

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document**, vous présenterez les trois risques que l'égalité des conditions fait, selon Tocqueville, peser sur la liberté. (10 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée. (5 points)
- 3) Montrez, à l'aide d'un exemple de votre choix, qu'il existe dans les démocraties des mécanismes de défense de la liberté. (5 points)

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents

THÈME DU PROGRAMME :

Division du travail et extension des marchés

DOCUMENT 1

Cette *division du travail*, de laquelle découlent tant d'avantages, ne doit pas être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat ; elle est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues : c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre. [...]

Parmi les hommes, [...], les talents les plus disparates sont utiles les uns aux autres ; les différents produits de leur industrie respective, au moyen de ce penchant universel à troquer et à commercer, se trouvent mis, pour ainsi dire, en une masse commune où chaque homme peut aller acheter, suivant ses besoins, une portion quelconque du produit de l'industrie des autres.

Puisque c'est la faculté d'échanger qui donne lieu à la *division du travail*, l'accroissement de cette division doit, par conséquent, toujours être limité par l'étendue de la faculté d'échanger, ou, en d'autres termes, par l'étendue du *marché*. Si le *marché* est très petit, personne ne sera encouragé à s'adonner entièrement à une seule occupation, faute de pouvoir trouver à échanger tout le surplus du produit de son travail qui excédera sa propre consommation, contre un pareil surplus du produit du travail d'autrui qu'il voudrait se procurer.

Source : Adam Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*, (Première édition 1776), Éditions GF Flammarion, 1991

DOCUMENT 2

La nouvelle division internationale du travail (NDIT), comme organisation de la production mondiale entre pays producteurs spécialisés, s'accompagne d'une large décomposition internationale des processus productifs, c'est-à-dire d'une répartition des différents stades de la production d'un produit entre plusieurs pays afin d'en diminuer le coût. Le recours fréquent à la modularité des produits et de certains services, à savoir la capacité à décomposer les produits en sous-ensembles pouvant être fabriqués indépendamment (conception en France, pièces détachées dans le Sud-Est asiatique, assemblage en Roumanie, par exemple), ou encore les délocalisations, sont des pratiques qui reflètent cette tendance. Une telle évolution a été permise par le recul des coûts de transaction*, en particulier ceux de communication, et l'ouverture de la plupart des pays du Sud.

Source : Patrick Ternaux « Mutations des marchés du travail et régulation des territoires », *Espaces et sociétés* 2/2006 (n° 124-125)

(*) Coûts de transaction : les coûts d'information, de négociation, de rédaction des contrats et de contrôle de leur exécution liés à l'échange marchand.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous expliquerez comment, selon Adam Smith, la division du travail et l'extension des marchés conduisent à cette « opulence générale » (9 points) ?
- 2) Expliquez le passage souligné (**document 1**). (6 points)
- 3) En quoi le **document 2** prolonge-t-il l'analyse de Smith concernant la division du travail. (5 points)